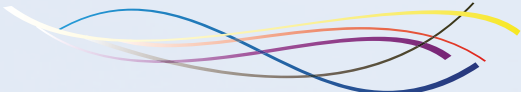


RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

2015 - 2016

G R O U P E
BEAUMANOIR



RAPPORT RSE

SOMMAIRE

04

INTRODUCTION

11

OFFRIR des produits et services responsables qui répondent aux attentes de nos clients

17

ASSURER à nos collaborateurs un univers de travail sain, juste et motivant

25

CONSTRUIRE et DÉVELOPPER des partenariats responsables

31

RÉDUIRE l'impact environnemental de nos opérations et de celles de notre chaîne d'approvisionnement

37

CONTRIBUER au développement économique et social des territoires où le Groupe est implanté





L'ÉDITO DU PRÉSIDENT ROLAND BEAUMANOIR

Quel que soit le sujet, j'ai toujours de grandes difficultés à écrire un éditorial. Je crains toujours que les plus belles intentions, les vœux les plus sincères soient mis en porte à faux au regard de notre réalité sociale ou économique.

Je crains que les exigences de nos métiers ne soient pas toujours en cohérence avec les meilleures garanties sociales et environnementales qu'exigerait notre responsabilité la moins critiquable : soyons donc modestes et réalistes.

En tant que chefs d'entreprise, mon épouse et moi avons toujours eu le souci de la sécurité de nos collaborateurs et de nos clients. C'était relativement facile lorsque – au sein de ce qui devait s'appeler plus tard le Groupe Beaumanoir – nous étions quelques dizaines de personnes ; aujourd'hui, notre responsabilité couvre plus de 14.000 personnes qui portent « nos couleurs », auxquels s'ajoutent nos partenaires fournisseurs et prestataires. Par nos contraintes économiques nous faisons travailler les

pays à bas coûts et, sans faire les lois de ces pays, devons donc veiller à ce que les conditions de fabrication soient, pour le moins, sources de développement économique pour les communautés locales et respectueuses de leur environnement.

De longue date, nous nous sommes engagés dans une démarche de progrès avec nos fournisseurs, de longue date nous avons apporté notre soutien à des actions de solidarité... Dès 2006, à la création de la marque Bonobo, le groupe a été sensibilisé à la question de la RSE... Mais avouons-le, il nous reste encore du chemin à parcourir... humblement.

« Rien n'est achevé, tout reste à construire », mais je suis convaincu de notre capacité à progresser ensemble chaque année un peu plus.

Roland Beaumanoir.

LE MOT DE LA DIRECTION RSE

Après plusieurs années passées à initier et déployer de nombreux programmes sur différents volets de la responsabilité sociétale de l'entreprise, le Groupe Beaumanoir a souhaité restructurer sa démarche en 2015.

Notre objectif était de donner davantage de sens, en interne comme en externe, à ce qui était mis en œuvre, et ainsi de créer une nouvelle dynamique.

Cette phase s'est traduite par un travail de priorisation des enjeux RSE, qui a permis de définir cinq engagements clefs, qui ont été partagés avec nos collaborateurs et qui nous offrent aujourd'hui un cadre pour les plans d'action du Groupe et de ses sociétés.

Les derniers mois auront également été marqués par de jolis succès et des nouveaux projets - petits ou grands - qui attestent de l'appropriation progressive de la démarche par les équipes et les métiers.

Sans être exhaustifs, nous pouvons citer le processus d'adhésion à la Better Cotton Initiative, le lancement de la collection Rebirth de Bonobo, le recyclage des antivols suite au déploiement de la RFID en magasin, les nouveaux contrats d'énergie verte sur nos principaux sites, ou encore le système de tri sélectif des déchets au siège du Groupe.

Nous pouvons également être fiers du travail effectué avec nos fournisseurs textiles dans le cadre de la Business Social Compliance Initiative (BSCI), du Label Enseigne Responsable décerné à Bonobo à l'occasion de la COP 21 pour sa démarche RSE, et du déploiement de la solution l'Arrondi®



sur une partie de notre réseau et dont le franc succès repose notamment sur la générosité de nos clients.

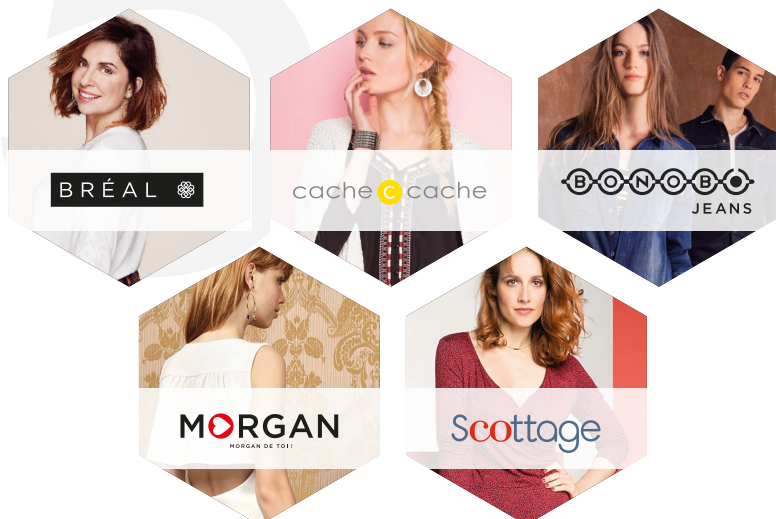
Ce rapport dresse un état des lieux de notre Groupe en matière de développement durable.

Nous sommes conscients que le chemin à parcourir est encore long mais nous sommes confiants. L'an passé, dans notre rapport d'étape, nous écrivions « Celui qui déplace la montagne, c'est celui qui commence par enlever les petites pierres » : merci à tous ceux qui, cette année, ont contribué à déplacer ces pierres ! Un sentiment grandit chaque jour : de plus en plus de nos clients, collaborateurs, et partenaires partagent notre envie d'agir et de s'engager pour un commerce responsable et durable.

Eric Soroka, Directeur Qualité & RSE
Natacha Arnaud-Battandier, Responsable RSE

QUELQUES CHIFFRES ET DATES CLÉS

5 MARQUES DE MODE



6 MILLIONS
DE CLIENTS

14 370
COLLABORATEURS
DANS LE MONDE

3 MÉTIERS

DISTRIBUTION
DE PRÊT-À-
PORTER

PRESTATION
LOGISTIQUE

E-BUSINESS



1,410

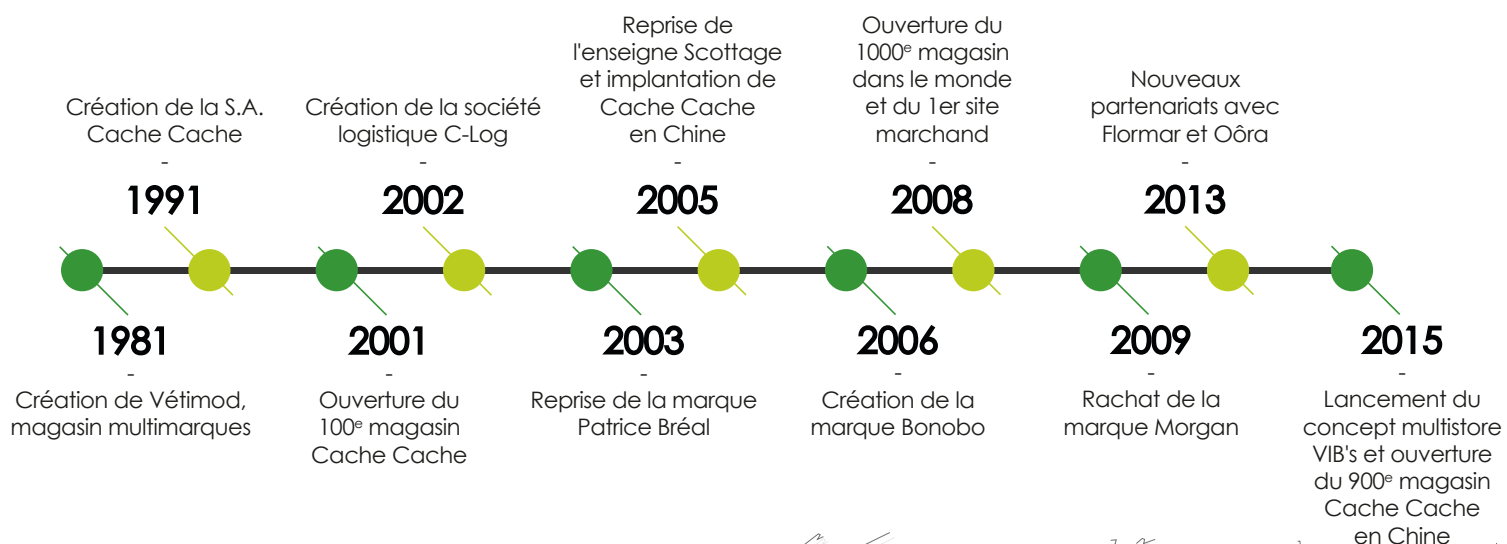
MILLIARDS
D'EUROS
de chiffre d'affaires

1
MILLION
DE PAIRES
VENDUES DANS LE MONDE

43 MILLIONS
DE VÊTEMENTS
VENDUS DANS LE MONDE

4 MILLIONS
D'ACCESSOIRES
VENDUS DANS LE MONDE





2860* POINTS DE VENTE
DANS LE MONDE

1570
EN FRANCE

1030
EN CHINE

* Avril 2016

NOTRE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

LES ENJEUX PRIORITAIRES ET LES ENGAGEMENTS DU GROUPE BEAUMANOIR

Début 2015, le Groupe Beaumanoir a réalisé un travail d'identification et de priorisation de ses enjeux de responsabilité sociétale, sur les dimensions sociale, environnementale et sociétale.

Pour caractériser nos enjeux RSE, nous nous sommes appuyés sur la norme ISO 26000 et sur un travail de veille sectorielle et d'analyse des attentes de nos parties prenantes. Nous avons ensuite priorisé ces enjeux en fonction des risques et opportunités qu'ils représentaient pour notre groupe et de leur impact économique.

Ce travail a permis au Groupe Beaumanoir de définir 5 engagements, qui structurent aujourd'hui sa démarche RSE et la rendent plus lisible :

OFFRE

Offrir des produits et services
RESPONSABLES ET INNOVANTS
répondant aux attentes de nos clients

COLLABORATEURS

Assurer à nos collaborateurs
un univers de travail sain
JUSTE ET MOTIVANT

PARTENARIATS

CONSTRUIRE ET DÉVELOPPER
des partenariats responsables

ENVIRONNEMENT

**RÉDUIRE L'IMPACT
ENVIRONNEMENTAL**
de nos opérations et de celles de
notre chaîne d'approvisionnement

TERRITOIRES

Contribuer au
**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**
des territoires où le Groupe est implanté

LES PLANS D'ACTION SOCLE ET BOOSTER

Le Groupe Beaumanoir a la volonté de s'inscrire dans une démarche de progrès continu en matière de développement durable. Son ambition est de faire progresser toutes les sociétés du Groupe, tout en laissant à chacune la latitude de définir, dans une certaine mesure, son niveau d'engagement, en fonction de sa stratégie.

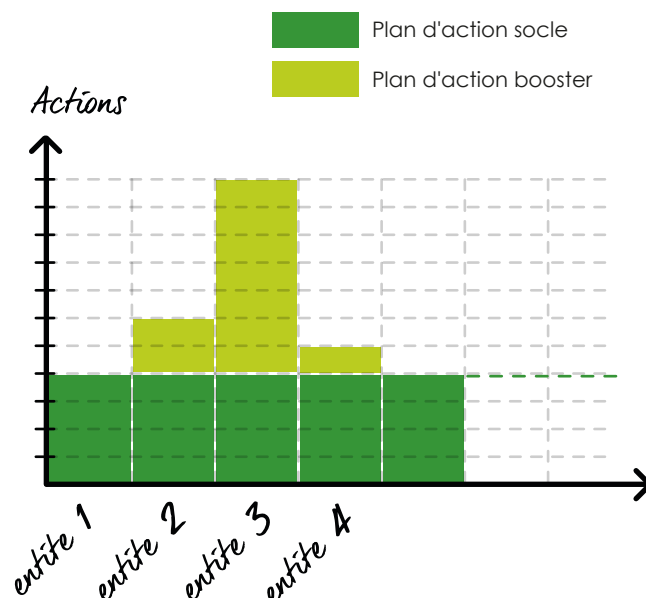
Le feuille de route RSE de chaque entité comprend ainsi :

UN PLAN D'ACTION "SOCLE"

Qui correspond aux actions incontournables, au regard notamment des contraintes réglementaires et des risques.

UN PLAN D'ACTION "BOOSTER"

Qui correspond aux actions RSE que chaque entité souhaite mettre en place sur son périmètre, en complément du plan d'action socle, pour tirer davantage partie des bénéfices que peut apporter une démarche RSE.

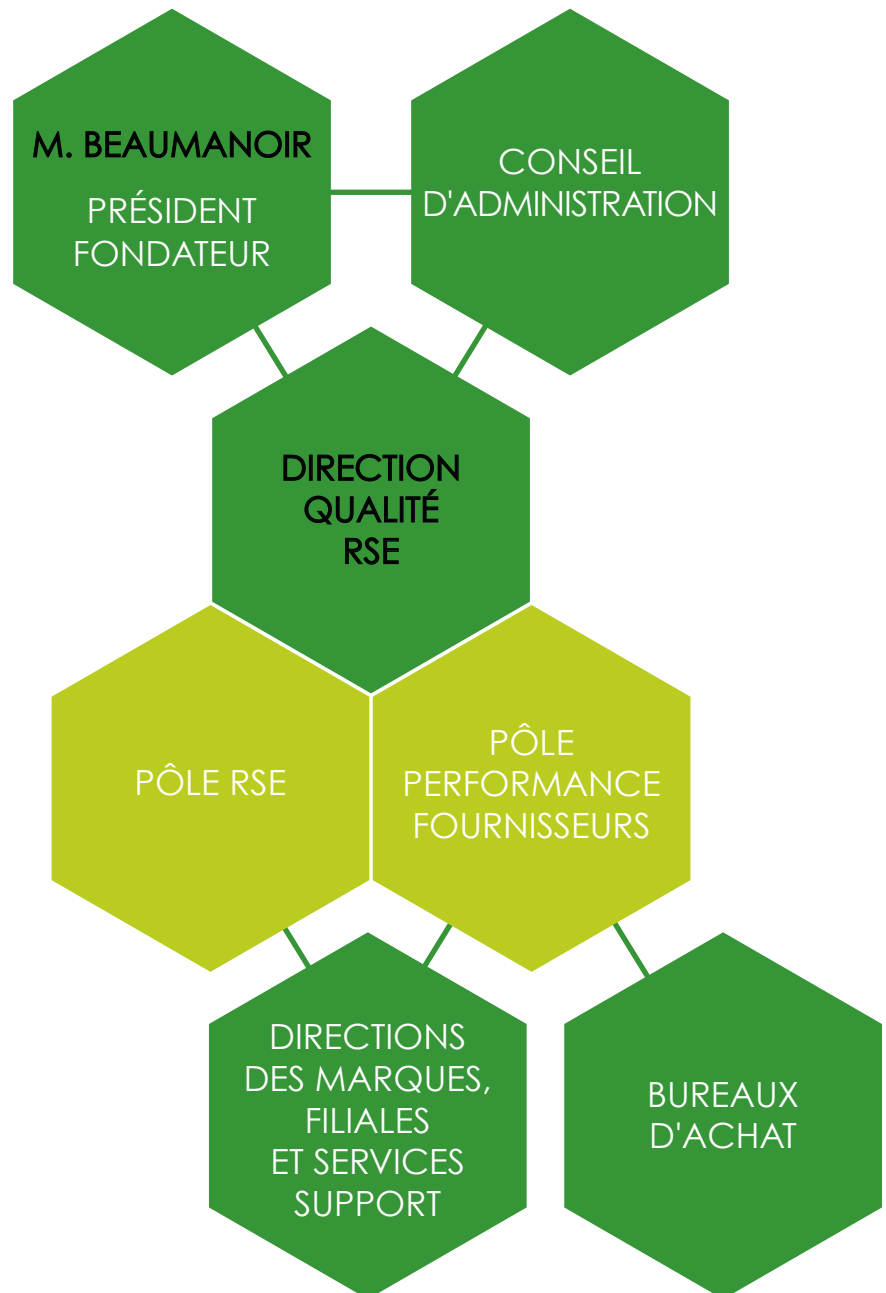


L'ORGANISATION DE LA MISSION RSE AU SEIN DU GROUPE BEAUMANOIR

La démarche RSE du Groupe est impulsée et coordonnée par la Direction Qualité et RSE constituée aujourd'hui de 2 pôles, le Pôle RSE et le Pôle Performance Fournisseurs, et validée par le Conseil d'Administration.

Le Pôle RSE travaille en étroite collaboration avec les marques, les filiales et les autres services support du Groupe pour les accompagner dans la définition et la mise en œuvre de leur plan d'action en matière de responsabilité sociétale.

En 2016, souhaitant renforcer encore davantage son action auprès de ses fournisseurs, le Groupe Beaumanoir a créé le Pôle Performance Fournisseurs, dont l'une des principales missions est d'assurer le devoir de vigilance du Groupe en garantissant notamment le respect de son code de conduite dans tous les sites qui produisent pour le compte de ses marques. Il s'appuie pour cela sur les équipes des bureaux d'achats ou de liaison, réparties dans les principaux pays de sourcing.



COLLABORATIONS ET RÉCOMPENSES

Pour consolider et accélérer la mise en place de programmes de responsabilité sociétale, le groupe Beaumanoir a souhaité collaborer avec des partenaires reconnus et s'appuyer sur leur expertise.

Membre de la **Business Social Compliance Initiative (BSCI)** depuis 2013, le groupe travaille avec cette organisation internationale qui regroupe des donneurs d'ordre du monde entier, pour évaluer ses fournisseurs d'un point de vue social et les engager, si besoin, dans une démarche de progrès.



Bonobo est entré début 2016 dans un processus d'adhésion à la **Better Cotton Initiative**

(BCI). Depuis plusieurs années, la marque oeuvre à trouver des alternatives éco-responsables aux fibres conventionnelles, notamment au coton qui constitue une part importante de ses produits. Elle a pour objectif d'utiliser une part croissante de Better Cotton, issu de l'agriculture raisonnée, dans ses prochaines collections.



BEPI An initiative of the Foreign Trade Association (FTA)
Business Environmental
Performance Initiative

Le groupe souhaite aujourd'hui initier une démarche de progrès avec ses partenaires commerciaux sur le volet environnemental. Pour ce faire, il a rejoint en 2015 le groupe de travail de la **Business Environnemental Performance Initiative (BEPI)**, avec pour objectif dès 2017 d'engager les fournisseurs ayant des usines de délavage de jeans pour identifier d'éventuelles pistes d'amélioration pour leur(s) usine(s).

Le Groupe a rejoint en 2015 le **Club Génération Responsable**, un

espace d'échanges pour promouvoir, dans une perspective de développement durable, l'amélioration de la qualité environnementale et sociale des enseignes et réseaux de distribution. Outre le partage d'expérience, le Club permet aux adhérents de bénéficier de l'appui d'experts renommés et d'évaluer, renforcer et faire reconnaître leur engagement RSE.



Crédit photo : ATYPIX

été évalué par un cabinet externe, Bonobo a obtenu le label de niveau 2 (sur une échelle de 3). La remise des premiers labels s'est faite à l'occasion de la COP 21 en décembre 2015 au Grand Palais à Paris en présence du Ministère de l'Ecologie, de la Fédération Française de la Franchise (FFF) et de la Fédération du Commerce Associé (FCA).

Bonobo a, par ailleurs, été récompensé pour sa démarche innovante en matière d'économie circulaire avec le lancement de la collection Rebirth, des jeans fabriqués à partir de jeans usagés recyclés. Elle s'est vue décerner le **Trophée Crisalide Eco-activité Grand-Ouest** en mai 2016.



OFFRE

Offrir des produits et services responsables qui répondent aux attentes de nos clients.

Depuis l'origine, le Groupe Beaumanoir a comme ambition de proposer des vêtements et accessoires de mode accessibles au plus grand nombre. Ce parti pris va de paire avec la volonté d'offrir à nos clients des produits et services de qualité, qui répondent à leurs attentes et respectent l'environnement.

Nous souhaitons associer nos clients à cette démarche et faire grandir notre Groupe avec eux. A ce titre, leur avis et leurs suggestions sont très importants, ainsi que leur implication dans la vie de nos marques, que nous encourageons chaque jour davantage.

S'ASSURER DE L'INNOCUITÉ ET DE LA QUALITÉ DE NOS PRODUITS

Le Département "Qualité produits" du Groupe Beaumanoir est constituée d'une équipe de 12 personnes, basée au siège à Saint-Malo et dans les quatre entrepôts répartis sur le territoire français. Elle s'appuie également sur les équipes qualité des Bureaux d'achat présents dans nos pays de sourcing pour le développement des produits, la mise au point et le suivi de production des commandes. Elle a pour mission de garantir le respect de la réglementation, l'innocuité et la qualité des produits commercialisés par nos marques.

GARANTIR L'INNOCUITÉ DES PRODUITS

Naturellement, nos produits respectent la réglementation européenne REACH, qui encadre le recours aux substances chimiques et définit le type et les quantités autorisées, ainsi que les réglementations propres aux pays dans lesquels nous sommes présents. Le Groupe Beaumanoir va au-delà de la réglementation pour certaines substances que nous estimons potentiellement dangereuses pour l'homme et l'environnement.

La liste des substances interdites ou les limites autorisées dans nos produits ou procédés de fabrication sont indiquées dans notre cahier des charges, signé par 100% de nos fournisseurs.

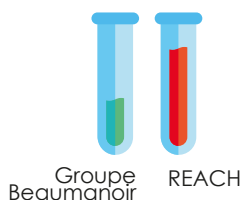
Afin de vérifier leur conformité, nous testons nos produits avant livraison dans des laboratoires internationaux et indépendants (SGS et Bureau Veritas). Tout produit non conforme et comportant des substances non autorisées est refusé et ne pourra pas être mis en vente.

Les substances chimiques pour lesquelles le groupe est plus exigeant que Reach

COLORANTS AZOÏQUES,
AP, PHTALATES



APEO



GARANTIR LA QUALITÉ DES PRODUITS

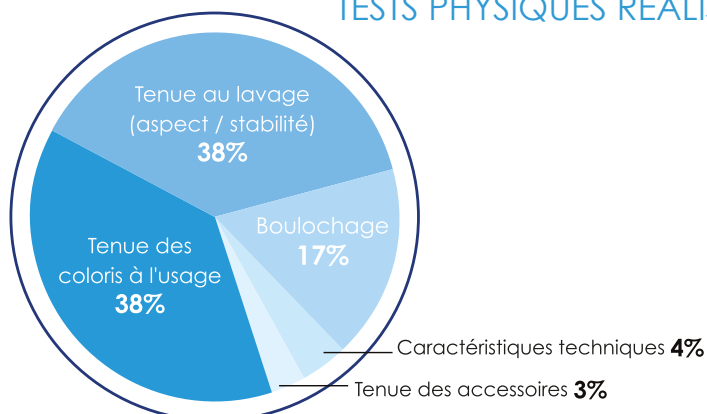
Afin de garantir un niveau de qualité des produits conforme aux attentes de nos clients, 100% de nos commandes sont contrôlées.

Des tests physiques sont réalisés sur plus de 50% des références produits commandées, soit en amont par des prestataires externes ou nos fournisseurs, soit en interne. Par le biais de tests de boulochage, de dégorgement, de dégradation des coloris..., nous vérifions que les produits satisfont nos exigences en termes de tenue de l'article dans le temps et de tenue des accessoires (boutons, pressions, zips...).

Des contrôles visuels permettent ensuite de vérifier l'absence de défauts, la conformité à la fiche technique du produit et le bien-aller. En cas de problème qualité, un tri et/ou une réparation des articles défectueux peut être réalisé. Lorsque le défaut est non acceptable, la marchandise est refusée. La satisfaction de nos clients est une priorité.

9700 RÉFÉRENCES PRODUITS
TESTÉES EN 2015

TESTS PHYSIQUES RÉALISÉS



ECO-CONCEVOIR NOS VÊTEMENTS

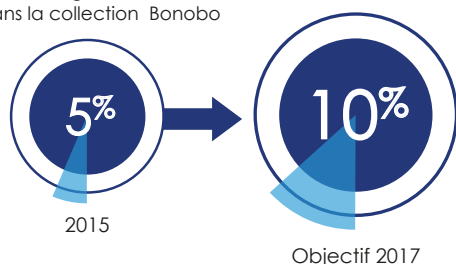
BONOBO EN PIONNIER

Un des principaux enjeux environnementaux d'un groupe de distribution textile comme le nôtre tient aux produits qu'il commercialise. Le choix des matières premières et des procédés de fabrication a notamment un impact significatif. Nous sommes conscients que nos marques ont un rôle à jouer pour contribuer à préserver les ressources naturelles. Bonobo a ouvert la voie au sein du Groupe Beaumanoir et s'attache depuis plusieurs années à proposer des vêtements plus respectueux de l'environnement.

LA GAMME INSTINCT DE BONOBO

Lancée en 2013, la gamme Instinct a regroupé jusqu'en 2015 tous les produits Bonobo Jeans qui offraient un bénéfice environnemental (*matières et procédés de fabrication écologiques*). En 2015, par souci de clarification, il a été décidé de garder uniquement dans cette gamme les produits contenant a minima 50% de fibres textiles éco-responsables : biologiques ou recyclées, répondant à des référentiels internationaux (*GOTS, OCS, GRS ou RCS*) et certifiées par des organismes indépendants reconnus ou fibres reconnues pour leur plus faible impact sur l'environnement telles que le Modal®, Tencel®, Repreve®...

Part de la gamme Instinct
dans la collection Bonobo



UN PROCÉDÉ DE DÉLAVAGE DES JEANS ÉCONOME EN EAU

De manière à donner à certains de ses jeans l'aspect délavé et usé souhaité par les clients, Bonobo recourt depuis plusieurs saisons au procédé de délavage « **Airwashed** ». Ce procédé utilise l'ozone, obtenu à partir de l'oxygène de l'air purifié et enrichi, pour vieillir la toile du jeans. Il permet de réduire très sensiblement la consommation d'eau (-80% au minimum sur chaque jean délavé), d'énergie et l'usage des traitements chimiques associés.



LA COLLECTION REBIRTH DE BONOBO

Pionnier de l'innovation textile responsable, Bonobo Jeans a lancé en septembre 2015 la collection Rebirth, les premiers jeans fabriqués à partir de jeans usagés recyclés.

Grâce à des partenariats industriels, notamment avec l'entreprise d'insertion professionnelle Le Relais et la société Les Filatures du Parc basée dans le Tarn, Bonobo a réussi à créer une collection qui s'inscrit pleinement dans une démarche d'économie circulaire. Les jeans usagés, dont certains sont collectés dans les magasins Bonobo, sont récupérés par Le Relais pour être triés. Les Filatures du Parc défibrent cette matière puis la mélangent avec du polyester issu de bouteilles plastique recyclées et du coton pour en faire une fibre suffisamment longue pour recréer du tissu. Ce tissu sert ensuite à fabriquer de nouveaux jeans.



Deux nouvelles collections ont été élaborées pour les saisons printemps-été 2016 et automne-hiver 2016. A terme, l'ambition est d'étendre la collection à d'autres produits et d'autres matières.



2500 LITRES
D'EAU ÉCONOMISÉS
POUR UN JEANS REBIRTH

3,4 MILLIONS
DE LITRES D'EAU
économisés en 2015-2016
grâce au procédé Airwashed

RESPECTER

LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Le Groupe Beaumanoir souhaite que les animaux soient traités avec respect et sans cruauté et a adopté une politique d'achat dans ce sens.

INTERDICTION DE LA FOURRURE VÉRITABLE

Le Groupe Beaumanoir ne cautionne pas l'élevage d'animaux pour leur fourrure uniquement.

Aussi, en 2014, toutes les marques du groupe ont supprimé l'usage de fourrure véritable dans leurs collections destinées à la zone Europe Moyen-Orient. Début 2016, l'interdiction a été étendue à l'ensemble des produits et des zones géographiques où nos marques sont présentes.

ENCADREMENT STRICT DE L'UTILISATION DE POILS D'ANGORA

Alerté par des associations de défense d'animaux sur la maltraitance subie par les lapins angora dans certains élevages en Chine, le Groupe Beaumanoir a décidé d'interdire totalement pour la zone Europe Moyen-Orient l'utilisation de poils d'angora en provenance de Chine à compter de la collection Printemps-Eté 2015.



Le poil d'angora véritable continue à être utilisé sur quelques rares modèles, mais dans ce cas il provient exclusivement d'Allemagne ou de France, où les conditions d'élevage des lapins sont strictement réglementées. Nos exigences de traçabilité sont alors très élevées.

COLLABORER AVEC NOS CLIENTS

Pour les marques du Groupe Beaumanoir, informer leurs clients, prendre en compte leur avis et leurs retours sur les produits et les événements qui rythment l'année est essentiel. Elles souhaitent aujourd'hui aller plus loin et être encore plus proches et à l'écoute de leurs clients, en les associant à leur démarche de développement durable, à la création de collections ou encore à la représentation de leur identité.

INFORMATION DES CLIENTS

Le Groupe Beaumanoir dispose d'un programme d'étiquetage de ses produits, qui respecte les réglementations en vigueur en matière de composition, de prix, de taille... et fournit, quelles que soient les exigences pays, des consignes d'entretien pour tous les produits. La procédure d'étiquetage est détaillée dans le cahier des charges de chaque marque sur lequel les fournisseurs s'engagent.

Tout produit mettant en avant un avantage environnemental est garanti par des certifications externes reconnues, telles que Organic Content Standard (OCS), Global Organic Textile Standard (GOTS), Global Recycle Standard (GRS) ou encore Recycled Claim Standard (RCS).

Le client est, par ailleurs, informé par différents biais des possibilités qu'il a de retourner le produit acheté à distance et de se faire rembourser au prix d'achat ou dédommager en cas de problème qualité. Il a également la possibilité de contacter le Service Clients par mail, téléphone ou encore courrier en cas de réclamation ou de question. Toutes les informations utiles figurent sur les sites des marques.

SENSIBILISATION DES CLIENTS POUR LES RENDRE ACTEURS DE NOTRE DÉMARCHE RSE

Toutes les études le montrent, l'entretien du vêtement est l'étape du cycle de vie du produit qui a le plus gros impact sur l'environnement.

Toutes les marques du Groupe Beaumanoir recommandent sur l'ensemble de leurs produits textile de laver à basse température pour réduire la consommation énergétique.

Bonobo va plus loin et fait figurer sur ses produits quelques consignes clés pour préserver l'énergie et l'eau et également encourager leur recyclage en fin de vie.



ENQUÊTES SATISFACTION ET AMÉLIORATION CONTINUE



Que ce soit Cache Cache, Bonobo, Bréal, Morgan ou encore Scottage, toutes nos marques interrogent régulièrement leurs clients pour savoir ce qu'ils pensent des produits et services qui leur sont proposés.

+650000
CLIENTS ONT
RÉPONDU AUX
ENQUÊTES
SATISFACTION
EN 2015

LES CLIENTS AMBASSADEURS DE NOS MARQUES

Depuis 7 ans, la marque Bonobo a choisi que ce soit ses clients qui la représentent et non des mannequins professionnels. Comme les années précédentes, un casting terrain et digital a été organisé en 2015, auquel ont participé environ **5000 personnes**. 4 égéries (2 hommes et 2 femmes) ont été choisies par un jury pour représenter la marque pendant l'année.

Fin 2015, Bréal a également souhaité impliquer ses clients. La marque a lancé en novembre un jeu concours d'envergure sur le web et en magasin pour trouver ses ambassadrices 2016. L'émotion, leur aisance à mettre en scène leur féminité, leur attachement à la marque et leurs motivations à la représenter ont été les critères déterminants pour choisir les 15 ambassadrices retenues parmi les **1700 participantes**.



CO-CRÉATION DES PRODUITS

Pour la première fois, Scottage et Bonobo ont lancé en avril 2016 une campagne de co-création en partenariat avec La Boutonnière.

Les internautes ont été invités à devenir les stylistes des deux marques et à créer pour Scottage le top de l'été 2016 et une marinière revisitée pour Bonobo. Les croquis des créations ont été partagés sur les réseaux sociaux et soumis au vote de la communauté. Les créations les plus appréciées seront ensuite lancées en production pour être commercialisées dans les points de vente.





COLLABORATEURS

Assurer à nos collaborateurs un univers de travail sain, juste et motivant.

C'est avant tout grâce à ses collaborateurs, à leur talent et à leur engagement, que le Groupe Beaumanoir a pu se développer comme il l'a fait depuis sa création il y a un peu plus de trente ans.

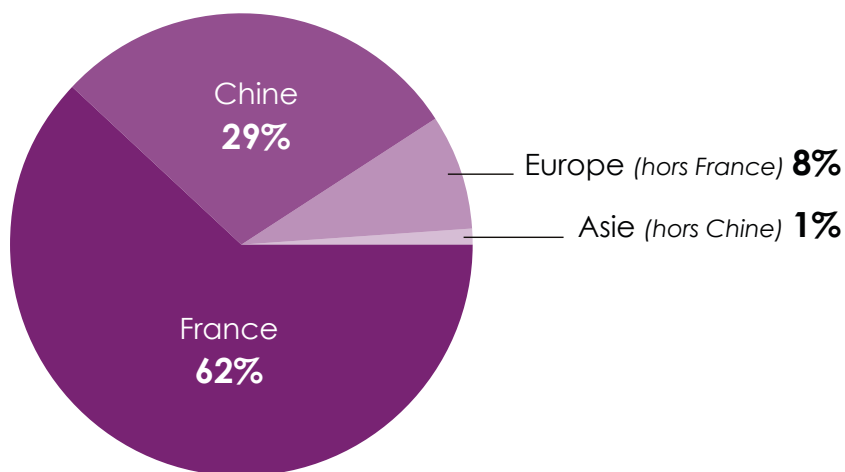
Pour conserver et renforcer cette dynamique, la politique sociale des sociétés du Groupe vise à promouvoir la formation et le développement des compétences des salariés, qu'ils travaillent en magasin, en entrepôts ou dans les bureaux, ainsi que l'égalité des chances et à leur offrir un cadre de travail sain et de qualité.

CRÉER ET PÉRENNISER LES EMPLOIS

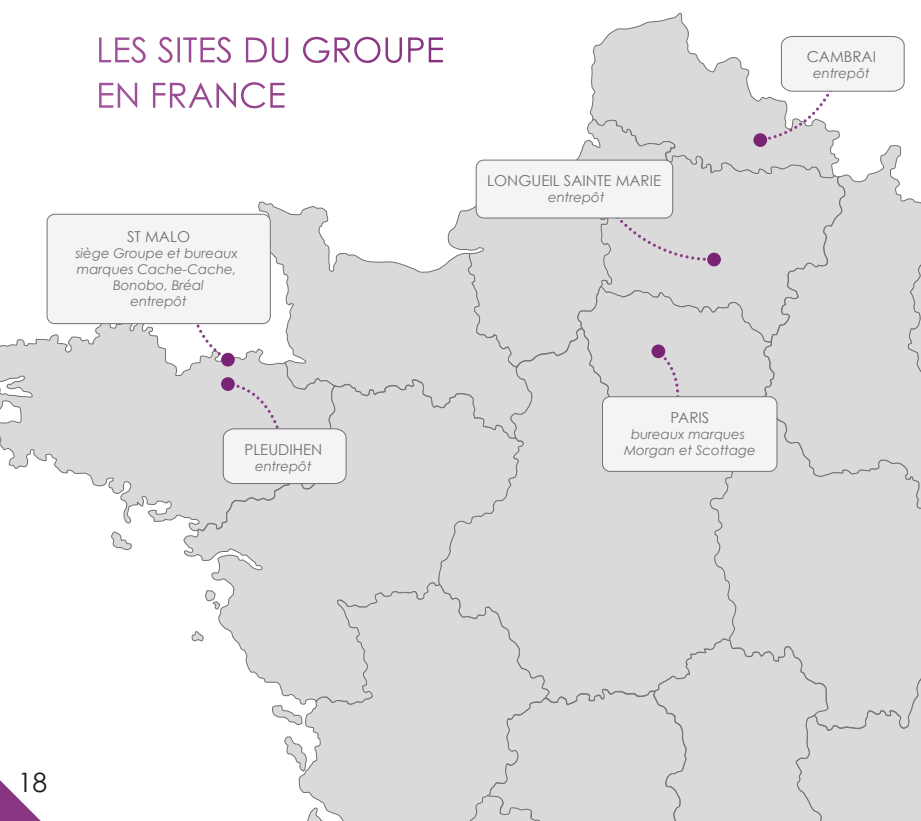
En l'espace de vingt ans, le Groupe Beaumanoir a contribué à créer des milliers d'emplois dans le monde, que ce soit en propre ou au travers de ses magasins affiliés.

Environ 14 000 collaborateurs, répartis dans 29 pays, travaillent aujourd'hui pour le Groupe. C'est en Chine qu'il a connu la plus forte expansion ces dernières années. Plus de 350 points de vente y ont en effet été ouverts en l'espace de trois ans.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EFFECTIFS SALARIÉS



LES SITES DU GROUPE EN FRANCE



14 000
COLLABORATEURS



DONT
6 400
SALARIÉS



DONT
5 700
FEMMES SALARIÉES



En France, le Groupe Beaumanoir a participé et participe toujours au développement économique de plusieurs bassins d'emplois, notamment en Bretagne sa région d'origine. Il y conserve son siège à Saint-Malo et plusieurs de ses entrepôts logistiques, dont un, situé à Pleudihen-sur-Rance dans les Côtes d'Armor, a inauguré un nouveau bâtiment début 2015.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE NOS COLLABORATEURS

Face aux évolutions rapides que connaît actuellement le secteur de la mode et à l'apparition de nouvelles pratiques d'achat et de communication, il est essentiel pour le Groupe Beaumanoir d'encourager et d'aider ses collaborateurs à développer leurs compétences, pour qu'ils demeurent performants et qu'ils puissent conserver leur employabilité, tant en interne qu'en externe. C'est dans cette perspective, que sont définis le parcours d'intégration et le plan de formation.

INTÉGRATION DES NOUVEAUX COLLABORATEURS

L'arrivée dans une entreprise est une étape importante pour tout nouveau collaborateur. De manière à ce que la prise de fonction se passe le mieux possible et que le collaborateur se sente rapidement intégré au sein de « la Tribu Beaumanoir », le Groupe a mis en place un parcours d'intégration.

Chaque nouvel entrant du siège a ainsi l'occasion durant les premières semaines de son arrivée de rencontrer les différentes Directions de l'entreprise qui lui présentent leur organisation et leur activité et de visiter un entrepôt logistique.

Les responsables de magasin viennent, quant à eux, passer une semaine au siège. Outre la présentation des Directions, ils sont formés aux outils et processus clés en magasin et au management d'équipe. Ils bénéficient, par ailleurs, d'un système de parrainage, qui leur permet de tirer profit de l'expérience et des conseils de leur marraine/parrain et de créer des liens privilégiés avec un autre responsable de magasin.

Un livret d'accueil est également disponible pour les nouveaux collaborateurs à leur prise de poste, présentant l'essentiel du Groupe et/ou de leur marque, les règles de vie applicables en son sein et des informations pratiques.

FORMATION AUX ÉVOLUTIONS DES MÉTIERS

La formation est un élément clef pour le Groupe Beaumanoir. Fin 2015, six axes stratégiques de formation ont été définis avec les Directions pour l'année 2016. Ces axes permettent aux managers de veiller à développer les compétences de leurs collaborateurs qui soutiennent le mieux les évolutions des métiers, du mode de management, de l'organisation, des outils, et des processus.

LES DOMAINES COUVERTS PAR LES SIX AXES STRATÉGIQUES DE FORMATION

MANAGEMENT

VENTE

**OUTILS ET PROCESSUS CLEFS
DE L'ENTREPRISE**

COMPÉTENCES CRITIQUES

Pour accompagner des projets de changement de grande envergure et être au plus près du terrain, le service formation a formé en 2015 et 2016 des experts métiers pour qu'ils acquièrent des compétences pédagogiques.

Enfin, le Groupe a entamé en 2015 une réflexion sur l'e-learning, mode de formation souple qui permet de former davantage de personnes et d'éviter certains déplacements, tout en maximisant l'efficacité pédagogique. Un projet pilote a été initié début 2016 sur le réseau des enseignes Cache Cache, Bonobo, Bréal et Vib's avec un premier module sur la Fidélité Clients. Fort du succès rencontré, ce mode de formation va rapidement se développer dans les années à venir.

27 330 HEURES
DE FORMATION

NOS PARTENAIRES AFFILIÉS

Les partenaires affiliés du Groupe Beaumanoir peuvent également, s'ils le souhaitent et moyennant des frais d'inscription, s'inscrire aux sessions de formations mises en œuvre pour le réseau, au siège ou en région.

ENTRETIENS PROFESSIONNELS ET TRAJECTOIRES DE CARRIÈRES

Afin de mieux suivre les aspirations de chacun et d'offrir des possibilités de développement professionnels à plus long terme, le Groupe Beaumanoir a choisi de mener un entretien professionnel chaque année, et non pas tous les deux ans comme la loi le prescrit.

Le projet « People Review » initié en 2014 auprès des collaborateurs du réseau et poursuivi en 2015 et 2016, ainsi que les Plans d'Accompagnement Managériaux associés, participent également à favoriser le développement et la promotion des salariés. En 2016, des revues de carrière seront également menées pour la plupart des collaborateurs du siège (cadres notamment) et donneront lieu à des plans d'action individuels suivis dans le temps.

La société logistique C-Log encourage également autant que possible la mobilité interne de ses salariés, y compris au sein des autres entités du Groupe. En parallèle et de manière à favoriser les évolutions professionnelles, elle propose à ses salariés des missions annexes pour leur permettre d'enrichir leur travail au quotidien et d'acquérir de nouvelles compétences. En 2015, deux collaborateurs ont ainsi été formés pour devenir formateurs internes et ont pu dispenser des formations aux collaborateurs du Groupe.

FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

HANDICAP

Le Groupe Beaumanoir souhaite favoriser l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Il met pour cela plusieurs actions en œuvre :

- Aménagement de postes de travail au siège, en entrepôt ou au sein du réseau, conjointement avec la Médecine du Travail et le Sameth
- Formation des recruteurs aux spécificités du recrutement de travailleurs handicapés
- Emploi de travailleurs à domicile lourdement handicapés pour réaliser certaines tâches administratives
- Hébergement d'un atelier protégé sur le site de C-Log situé à Saint-Malo
- Achat de prestations de services et de produits auprès d'entreprises adaptées et d'ESAT
- Sensibilisation et information des collaborateurs au handicap

83 SALARIÉS EN
SITUATION DE HANDICAP

13 TRAVAILLEURS
HANDICAPÉS À DOMICILE

DISPOSITIF DE « TUTORAT » CHEZ C-LOG

En 2015, un dispositif d'accompagnement individualisé des salariés ayant un handicap ou des restrictions médicales contraignantes a été mis en place au sein de l'entrepôt de Pleudihen-sur-Rance. Ces collaborateurs se voient confier un éventail de missions différentes, accessibles au sein de l'entrepôt et bénéficient d'un suivi particulier par le responsable de site et le service ressources humaines. L'objectif est de limiter l'exposition au risque d'usure professionnelle et d'augmenter leur polyvalence. Cette multi-compétence permet également aux collaborateurs de reprendre confiance en leur capacité.

ÉGALITÉ FEMME-HOMME

Les femmes représentent 90% des salariés du Groupe Beaumanoir. Cette surreprésentation des femmes s'explique notamment par des effectifs en magasin extrêmement féminisés et par un secteur d'activité qui historiquement a toujours attiré les femmes.

Dans le cadre des plans d'action pour l'égalité Femme-Homme élaborés en concertation avec les représentants du personnel, des actions adaptées à chaque société du Groupe ont été identifiées pour mise en place : éviter les intitulés et/ ou descriptifs de poste qui contiendraient des discriminations à l'égard du sexe, mise en place d'un code de bonne conduite lors des recrutements, suivi et analyse d'indicateurs de promotion et de salaire...

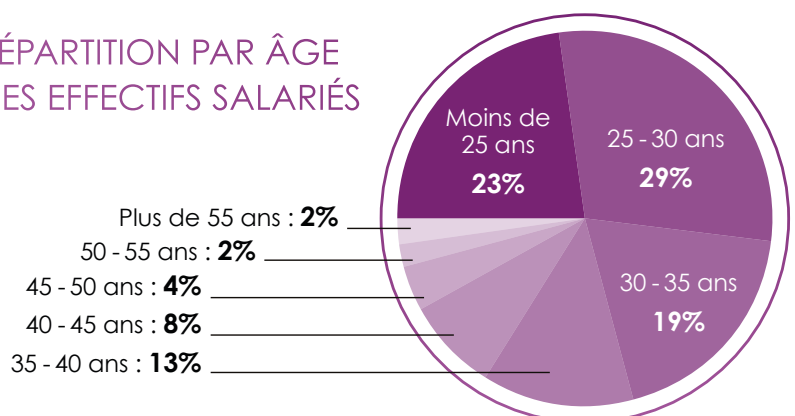
Au-delà du maintien de ces bonnes pratiques d'égalité, certaines Directions se sont engagées sur des indicateurs chiffrés de réduction d'écarts, par exemple le taux de formation (au détriment des hommes ou des femmes selon les sociétés).

JEUNES ET SÉNIORS

L'insertion professionnelle des jeunes a toujours été importante pour le Groupe Beaumanoir et la pyramide des âges très jeune illustre cette ambition. En 2015, plus de 422 jeunes de moins de 26 ans ont été embauchés en contrat à durée indéterminée.

Dans le cadre du dispositif réglementaire du Contrat de Génération, plusieurs sociétés du Groupe ont également défini un plan d'action pour la période 2013-2016 favorisant l'embauche et le maintien dans l'emploi des seniors et la transmission des savoirs et compétences dans l'entreprise. Plusieurs d'entre elles s'étaient fixé en 2015 des objectifs en matière de recrutement de seniors, qui ont été dépassés.

RÉPARTITION PAR ÂGE DES EFFECTIFS SALARIÉS



OFFRIR DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL

CADRE DE TRAVAIL

Il y a un peu plus de 10 ans, le Groupe Beaumanoir a entièrement remodelé le bâtiment qui accueille aujourd'hui son siège ainsi que les bureaux des marques Cache-Cache, Bonobo et Bréal. Situé en Bretagne, à l'entrée de la ville de Saint-Malo, le bâtiment se distingue par sa modernité et son architecture. Les espaces de travail, répartis autour d'un atrium où sont exposées les vitrines des marques du Groupe, offrent aux salariés un cadre de travail privilégié.

A Paris, les sièges des marques Morgan et Scottage sont quant à eux hébergés dans un bâtiment « Eiffel » classé, idéalement situé au cœur de la ville et du Sentier, quartier traditionnel de confection textile de la capitale.



Le siège du Groupe Beaumanoir à Saint-Malo

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES SALARIÉS

Les entretiens d'évaluation et de développement intègrent depuis 2014 un moment d'échange entre les salariés et leur manager sur le bien-être au travail. L'exploitation plus systématique de ces données devrait permettre à l'avenir de définir, si besoin, un plan d'action.

Depuis plusieurs années, la société logistique C-Log a pris des mesures pour améliorer les conditions de travail dans ses entrepôts, éviter les TMS (Troubles Musculo Squelettiques) et les accidents de travail, et favoriser le bien-être au quotidien :



Classement Afilog 3 étoiles*
pour le site C-Log Saint-Malo

- adaptation et aménagement constants des postes de travail
- développement de la poly-compétences des agents logistiques
- mise en place d'un management de proximité...

En 2014, C-Log a également initié un programme de « réveil musculaire », qui a été déployé sur l'ensemble des sites en 2015. Elaboré avec l'aide d'un kinésithérapeute, cet échauffement a été adapté à chaque poste de travail en fonction des contraintes physiques spécifiques.

Des « animateurs » au réveil musculaire ont ensuite été formés. Aujourd'hui, il s'agit d'un rituel quotidien, réalisé au moment de la prise de poste, qui se déroule dans la bonne humeur et contribue à un environnement de travail positif.

PROJET NUTRITION CHEZ C-LOG

L'alimentation et l'activité physique sont des déterminants essentiels de la santé, qui est une des conditions du bien-être physique, mental et social et contribue à l'amélioration de la qualité du travail de chacun. C-Log souhaite devenir adhérent en 2016 de la « Charte entreprise active du Programme National Nutrition Santé », afin d'être accompagné pour ouvrir le dialogue sur ce sujet avec ses salariés et leur proposer des actions.

*Niveau maximum, qui valorise l'optimisation des conditions de travail et la capacité de l'entreprise à adapter le bâtiment au process logistique.

SENSIBILISER LES COLLABORATEURS À LA DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Il apparaît essentiel au Groupe Beaumanoir d'engager l'ensemble de ses collaborateurs dans sa démarche de responsabilité sociétale, de manière à ce qu'ils y adhèrent, se l'approprient et en deviennent les principaux acteurs et ambassadeurs.

FORMATION À LA RSE

Dans le cadre de leur parcours d'intégration, tous les nouveaux entrants du siège de Saint-Malo suivent un module de sensibilisation à la RSE, au cours duquel leur sont notamment présentés les objectifs et certains programmes clefs du Groupe ainsi que les bons gestes à adopter au bureau pour réduire son impact environnemental au quotidien.

En 2015, ce module a également été déployé auprès de l'ensemble des collaborateurs de la filiale logistique C-Log.

En parallèle, des sessions de formation « Social Compliance » sont déployées régulièrement auprès des équipes achats en France, mais également des équipes achats de nos bureaux à l'étranger. Les objectifs sont de sensibiliser les collaborateurs à la compliance, et notamment à la démarche BSCI pour pouvoir la réexpliquer aux fournisseurs, et à l'utilisation de notre outil d'évaluation interne de usines (« Compliance factory checklist »).

NOMBRE DE SALARIÉS
SENSIBILISÉS EN 2015

RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE DES
ENTREPRISES

270

SOCIAL
COMPLIANCE : +200

CHARTÉ ÉCO-GESTES ET LIVRET D'ACCUEIL

En 2015, des chartes éco-gestes ont été affichées dans l'ensemble des bureaux et entrepôts en France et en Chine. Elles encouragent les collaborateurs à trier leurs déchets, optimiser leurs déplacements, réduire leur consommation de papier, d'eau et d'énergie... Chaque magasin situé en France dispose également d'une charte propre à son enseigne.

Le livret d'accueil remis à tous les nouveaux entrants basés au siège reprend cette charte et présente les engagements RSE du Groupe Beaumanoir qui structurent sa démarche de responsabilité sociétale. En 2015, ces informations ont également été insérées dans le livret d'accueil remis aux collaborateurs chinois.



TRIBU VERTE ET RÉSEAU SOCIAL D'ENTREPRISE

Deux supports de communication permettent de sensibiliser régulièrement les collaborateurs à la RSE et de les informer des initiatives et actions déployées au sein des différentes sociétés du Groupe.

Deux fois par an, le magazine interne La Tribu est diffusé à tous les salariés en France.

La Tribu

Chaque numéro intègre en quatrième de couverture la rubrique La Tribu Verte, dédiée à l'actualité RSE du Groupe.

Depuis 2015, la Direction RSE s'appuie aussi sur le nouveau réseau social d'entreprise pour diffuser des informations en lien avec le développement durable, communiquer sur de nouveaux programmes ou encore rappeler certaines consignes.

EVÈNEMENTS ET ANIMATIONS INTERNES

Deux évènements ont marqué l'année 2015 et permis de sensibiliser encore et de façon conviviale, les salariés au développement durable.

La Semaine européenne du développement durable a ainsi été relayée pour la première fois au siège de Saint-Malo et a donné lieu à plusieurs animations :

- Exposition photos pour (re)découvrir les partenariats associatifs du Groupe
- Rencontre avec l'ADIE, association partenaire de Bonobo qui aide les personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire à créer leur entreprise
- Commande groupée de paniers de fruits et légumes biologiques cultivés localement...



Exposition à l'occasion de la Semaine du Développement Durable 2015

Le Grand Quizz COP 21 lancé quelques jours avant la conférence internationale qui s'est tenue à Paris au mois de décembre 2015 a, quant à lui, donné l'occasion aux 280 salariés inscrits, de répondre par équipe et en ligne à un ensemble de questions en lien avec le changement climatique.



Remise des prix à l'équipe vainqueur du Grand Quizz COP 21

A woman with long brown hair, smiling, is wearing a blue denim dress over a white long-sleeved cardigan. She is holding a light-colored woven basket with brown leather handles. The background is split into a grey vertical band on the left and a bright yellow band on the right.

PARTENARIATS

Construire et développer des partenariats responsables.

Soucieux des conditions de travail dans lesquelles sont fabriqués ses produits, le Groupe Beaumanoir accompagne ses fournisseurs et leurs sous-traitants pour améliorer les pratiques sociales dans la chaîne d'approvisionnement.

Cette démarche, déployée dans un esprit de partenariat, coopération, progrès continu et responsabilisation (autonomisation), est structurée autour de plusieurs outils comme le Cahier des charges Fournisseur, la conduite d'audits sur site et l'accompagnement et la formation des fournisseurs et de leurs usines.

INTÉGRER DES CRITÈRES D'ACHAT RESPONSABLE

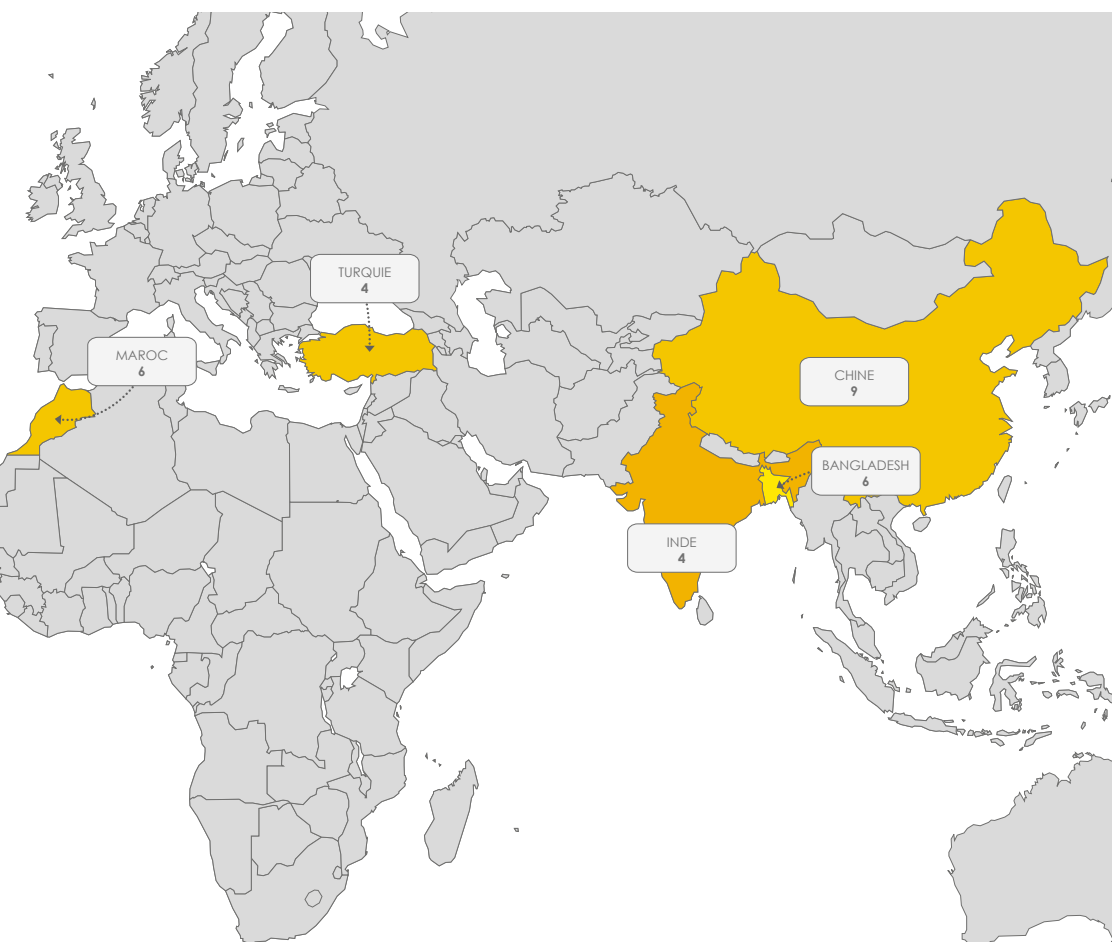
CAHIER DES CHARGES

Le Cahier des charges « Qualité et RSE » permet au Groupe Beaumanoir de formaliser et donner un cadre à la relation avec ses fournisseurs de textile et d'accessoires de mode. Y sont notamment développés nos exigences en matière de qualité des produits, nos exigences logistiques, mais également les aspects concernant notre démarche de Responsabilité Sociétale.

Le Cahier des charges précise en particulier nos exigences concernant les sites de production et les conditions de fabrication (*exigences sociales et environnementales, transparence, interdiction de sous-traitance...*) et aussi concernant les produits (*respect des animaux, interdiction de la fourrure véritable, interdiction du sablage...*).

Orchestrée depuis le siège, la démarche de conformité sociale des usines s'appuie principalement sur les équipes des bureaux d'achats ou de liaison, réparties dans les principaux pays de sourcing. Ces bureaux emploient près de 160 personnes au total dont plus de 30 contrôleurs qualité qui assurent une présence soutenue sur le terrain. Les 6500 contrôles effectués ont permis de contrôler systématiquement les principaux points de conformité sociale grâce à la « Factory Checklist », notre outil interne, et de réduire les risques de sous-traitance non déclarée.

En 2015, de manière à sensibiliser l'ensemble de ses fournisseurs à sa démarche RSE, le Groupe a inclus dans le cahier des charges des appels d'offre de ses prestations de transport et de services qualité, des critères de responsabilité sociétale. Cette démarche devrait être appliquée à d'autres appels d'offre au cours des prochains exercices.



NOMBRE DE
CONTRÔLEURS QUALITÉ
DANS LES BUREAUX
DU GROUPE

CODE DE CONDUITE

Afin de renforcer sa démarche de responsabilité sociétale vis-à-vis de ses fournisseurs de textile et d'accessoires de mode, le Groupe Beaumanoir est devenu membre de la Business Social Compliance Initiative (BSCI) en 2013.

BUSINESS SOCIAL COMPLIANCE INITIATIVE

La BSCI est une organisation internationale qui regroupe des donneurs d'ordre de différents secteurs d'activité qui se sont engagés à améliorer les conditions de travail dans leurs chaînes d'approvisionnement dans les pays à risques. La BSCI propose un Code de conduite commun basé sur les conventions internationales reconnues en matière de protection des droits des travailleurs. Plusieurs sociétés du textile sont membres de la BSCI : Otto Group, Kindy, E. Leclerc, Etam, Esprit, Intermarché... Grâce à sa plateforme web, les marques ont la possibilité de mutualiser les résultats d'audits et d'éviter ainsi la multiplication des audits sociaux dans une même usine.

Dans ce cadre, le Code de conduite de la BSCI a été intégré au Cahier des charges du Groupe et est signé par 100% de nos fournisseurs. Ces derniers doivent eux-mêmes le communiquer à leurs sous-traitants et à leurs propres fournisseurs (« **effet cascade** »).

Le Code de conduite couvre les concepts clés suivants : politiques de responsabilité sociale, liberté d'association, horaires de travail et heures supplémentaires, non-discrimination, interdiction du travail des enfants et du travail forcé, protection spéciale des jeunes travailleurs, paiement d'un salaire minimum, mesures pour garantir la santé et la sécurité sur le lieu de travail, la protection de l'environnement, et l'absence d'emplois précaires.

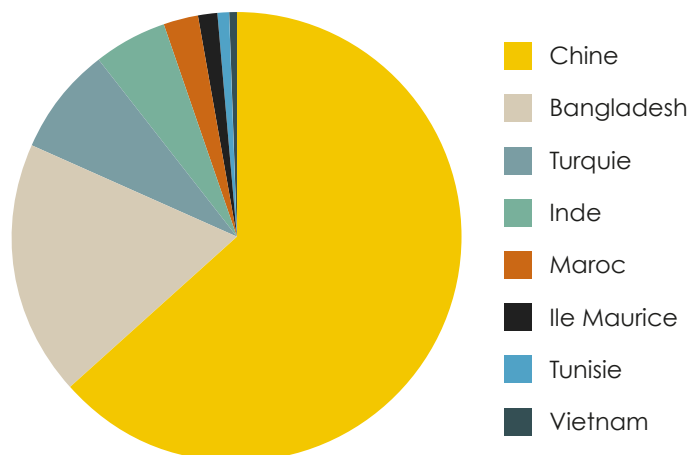
AUDITS SOCIAUX ET ENGAGEMENT BSCI

De manière à vérifier le respect du Code de conduite dans les usines qui fabriquent ses produits, le Groupe Beaumanoir diligente des audits sociaux, réalisés par des prestataires externes reconnus et accrédités par la BSCI.

L'objectif que le Groupe s'était fixé en 2013 dans le cadre de la BSCI était d'auditer les usines produisant les 2/3 de sa valeur d'achat dans les pays à risque d'ici septembre 2016. Cet objectif sera largement atteint.

Pour les années à venir, l'objectif est d'augmenter encore ce taux de couverture en mettant en place une matrice d'analyse des risques qui permettra de cibler les usines qui doivent être auditées en priorité (en fonction du pays de production, de la typologie de produit fabriquée, etc).

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES USINES AUDITÉES BSCI



Code de conduite BSCI

An initiative of the Foreign Trade Association (FTA)
Business Social Compliance Initiative

Notre entreprise s'engage à respecter les principes du travail suivants, présentés dans le Code de conduite BSCI

Principes BSCI

LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIVE

Notre entreprise respecte le droit des travailleurs de former des syndicats ou d'autres formes d'association de travailleurs et de mener des négociations collectives.

NON-DISCRIMINATION

Notre entreprise garantit l'égalité des chances et ne pratique aucune discrimination envers les travailleurs.

RÉMUNÉRATION JUSTE

Notre entreprise respecte le droit des travailleurs de recevoir une rémunération juste.

HORAIRES DE TRAVAIL DÉCENTS

Notre entreprise respecte la législation relative aux horaires de travail.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Notre entreprise garantit un environnement de travail sain et sûr, en évaluant les risques et en prenant toutes les mesures nécessaires pour éliminer ou réduire ceux-ci.

PAS DE RECOURS AU TRAVAIL DES ENFANTS

Notre entreprise n'engage aucun travailleur n'ayant pas atteint l'âge minimum légal.

PROTECTION SPÉCIALE POUR LES JEUNES TRAVAILLEURS

Notre entreprise assure une protection particulière à tous les travailleurs qui ne sont pas encore majeurs.

PAS D'EMPLOI PRÉCAIRE

Notre entreprise engage des travailleurs sur la base de contrats documentés dans le respect de la loi.

PAS DE TRAVAIL FORCÉ

Notre entreprise ne pratique aucune forme de servitude forcée, et n'a pas recours à une main d'œuvre issue de la traite d'êtres humains ou travaillant contre son gré.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Notre entreprise prend les mesures nécessaires pour éviter la dégradation de l'environnement.

COMPORTEMENT ÉTHIQUE DANS LES AFFAIRES

Notre entreprise ne tolère aucun acte de corruption, d'extorsion, de détournement de fonds ou de versement de pots-de-vin.

Approche BSCI

RESPECT DU CODE

Notre entreprise se tient de protéger les droits des travailleurs, comme l'exigent la législation et le Code BSCI.

GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET EFFET DE CASCADE

Notre entreprise se sert des principes de la BSCI pour influencer d'autres partenaires commerciaux.

IMPLICATION ET PROTECTION DES TRAVAILLEURS

Notre entreprise informe les travailleurs de leurs droits et responsabilités.

MÉCANISME DE RÉCLAMATION

Notre entreprise possède un système permettant de recueillir les réclamations et les suggestions des salariés.

www.bsci-intl.org

CONDUIRE LE CHANGEMENT AVEC NOS FOURNISSEURS

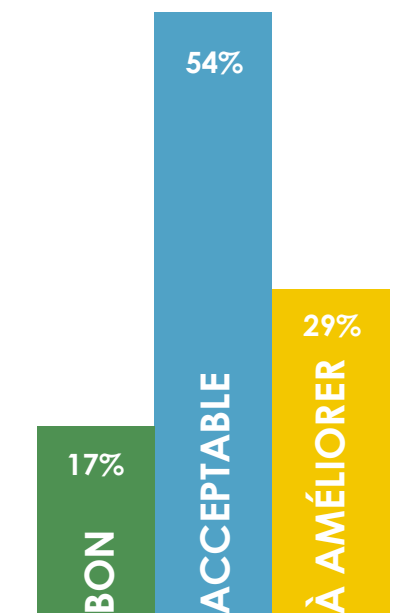
RÉSULTATS DES AUDITS

A date, sur l'ensemble des usines auditées, **71% ont un résultat acceptable ou bon** au regard des critères définis par la BSCI.

Pour celles qui ont un résultat d'audit inférieur, le Groupe Beaumanoir les accompagne dans la mise en place d'un plan d'action corrective, qui leur permet d'engager une démarche d'amélioration continue.

Sur l'année 2015, nos efforts se sont concentrés sur les usines de nos fournisseurs stratégiques et ont eu des résultats positifs. Par exemple, l'accompagnement mis en place par les équipes en France et au Bangladesh, auprès d'un des plus importants fournisseurs de jean du Groupe a permis de réduire considérablement le volume horaire des ouvriers dans les usines concernées, avec une baisse des heures supplémentaires de 57%.

RÉSULTATS AUDITS BSCI



Fournisseur et équipe Beaumanoir siège
et bureau de liaison Bangladesh

Le Groupe Beaumanoir souhaite accompagner au mieux ses fournisseurs. En amont des audits tout d'abord, les fournisseurs sont informés de la démarche BSCI, du processus d'audit et des critères d'évaluation. Ils ont également la possibilité de suivre une formation de préparation à l'audit et de s'auto-évaluer pour éventuellement améliorer certains points.

Une fois l'audit réalisé, et lorsque cela est nécessaire, les responsables compliance et les responsables production des usines peuvent assister gratuitement aux sessions de formations organisées par la BSCI dans les pays de sourcing. Il existe des formations généralistes (Présentation du Code de conduite BSCI / Rédaction d'un plan d'actions correctives ...) ou plus spécifiques (Lutte incendie & santé / Sécurité, volume horaire & rémunération...). Le Pôle Performance Fournisseurs oriente les usines vers ces différentes formations en fonction de leurs besoins ou de la nature des non-conformités décelées durant l'audit.

Pour les sites de production où un manquement grave au Cahier des charges et Code de conduite est constaté, le Groupe Beaumanoir applique un système de sanctions graduelles qui va de l'envoi d'un avertissement, pour les sites qui s'engagent à mettre en oeuvre les actions correctives adéquates, à la rupture définitive des relations commerciales, pour les sites refusant de s'engager dans une démarche de progrès.

FOCUS SUR LA TURQUIE

Comme de nombreux autres groupes de distribution textile, au regard de l'arrivée massive de réfugiés syriens, le Groupe Beaumanoir s'est particulièrement préoccupé de la conformité sociale de ses fournisseurs en Turquie.

Ce sujet, de dimension géopolitique internationale, dépasse le simple champ de responsabilité du Groupe. Toutefois, afin de sécuriser au mieux sa chaîne d'approvisionnement dans ce pays, le Groupe a mis en place, avec son bureau local, un plan d'action conséquent :

- *Important travail de sensibilisation et de formation auprès des équipes locales, des fournisseurs et des usines sous-traitantes. Organisation en mars 2016 d'un « Supplier Compliance Training » à Istanbul, réunissant les fournisseurs stratégiques, pour rappeler les exigences et règles de base de conformité sociale*
- *Visites des usines sous-traitantes organisées avec les équipes de suivi de production de nos fournisseurs afin d'expliquer, concrètement et sur le terrain, nos attentes*
- *Affectation à temps plein d'une personne du bureau d'Istanbul à la gestion de la compliance en Turquie.*

Des améliorations significatives ont déjà été observées mais le sujet reste une priorité pour les années à venir.

DÉVELOPPER

DES PARTENARIATS DE CONFIANCE

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Groupe Beaumanoir attache la plus grande importance à l'honnêteté de la relation commerciale. Aussi, refuse-t-il toute forme de corruption aussi bien envers ses collaborateurs que ses prestataires et ses partenaires commerciaux.

Afin de lutter contre ces pratiques, une procédure de réclamation figure dans le Cahier des charges du Groupe. Tout fournisseur qui serait victime d'une tentative de corruption a la possibilité de remonter l'incident. Le Groupe s'engage à les traiter de façon professionnelle, confidentielle et impartiale.

En 2015, l'ensemble des équipes achats en France et à l'international, ainsi que l'ensemble des prestataires et des fournisseurs ont reçu un courrier de sensibilisation, rappelant les engagements et les attentes du Groupe en matière de lutte contre la corruption.

LUTTE CONTRE LA FALSIFICATION DE DOCUMENTS

La Direction Qualité & RSE du Groupe a mis en place des mesures en cas de falsification de rapports de tests laboratoires pour ses produits. Lorsqu'un rapport envoyé par un fournisseur semble avoir potentiellement été modifié, elle vérifie dans un premier temps l'information auprès du laboratoire qui a réalisé les tests.

En cas de non-conformité avérée, elle envoie alors à son fournisseur un courrier d'avertissement et prend immédiatement contact avec lui pour mettre en place un plan d'action corrective et de sensibilisation auprès de ses équipes.

DÉMARCHE ASSURANCE QUALITÉ FOURNISSEURS

En 2015, de manière à renforcer la collaboration avec nos fournisseurs et à les responsabiliser davantage sur la qualité produits et les attentes de nos clients, un programme de délégation des contrôles qualité de fin de production a été initié.

Ce programme a été mené en Chine et au Bangladesh auprès d'une trentaine d'usines, qui se chargent dorénavant d'effectuer en interne les contrôles visuels de fin de production (confection, bien-aller, étiquetage...).

L'objectif pour le Groupe Beaumanoir est d'étendre ce programme progressivement à d'autres usines du grand import au cours des prochaines saisons.

A woman with dark, wavy hair is sitting on a windowsill, looking out of a window at a lush green landscape. She is wearing a light-colored, patterned shirt and jeans. The window frame is white, and the wall to the right is yellow.

ENVIRONNEMENT

Réduire l'impact environnemental de nos opérations et de celles de notre chaîne d'approvisionnement.

Les enjeux environnementaux - changement climatique, pollutions, perte de biodiversité,... - sont aujourd'hui connus de tous. L'industrie mondiale du textile et de l'habillement est une activité économique réputée pour son fort impact sur l'environnement.

En tant qu'acteur important du secteur, le Groupe Beaumanoir est conscient qu'il a un rôle à jouer pour que ses activités, mais également celles de ses fournisseurs, respectent mieux l'environnement. Il est engagé dans une démarche de progrès, tant au niveau de ses produits (cf. engagement Offre), de sa consommation énergétique, de la gestion de ses déchets que de ses achats divers, qu'il souhaite consolider et renforcer dans les prochaines années.

RÉDUIRE NOS CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Le changement climatique, largement relayé à l'occasion de la COP 21 de Paris fin 2015, est un défi majeur pour notre planète. La consommation d'énergie contribue significativement à ce phénomène et chaque entreprise a la responsabilité d'optimiser ses opérations pour moins et mieux consommer d'énergie. Le Groupe Beaumanoir s'y est attelé dans ses magasins, ses entrepôts et ses bureaux.

AUDITS ÉNERGÉTIQUES

Conformément à la réglementation, sept sociétés du Groupe Beaumanoir ont réalisé en 2015 un audit énergétique en France. Cinq de ces audits concernaient les enseignes du Groupe et leur réseau de magasins.

Ils ont montré que les deux postes qui consomment le plus d'énergie sont l'éclairage et le chauffage et que la consommation moyenne des points de vente demeure élevée, notamment du fait de bâtiments peu efficaces énergiquement (bâti et vitrines notamment).

Si le Groupe ne peut agir sur ce point, dans la mesure où il loue les locaux, il peut optimiser l'aménagement des magasins. Les audits ont à cet égard permis de valider ses pratiques actuelles d'ouverture et de rénovation.

L'objectif est maintenant de s'appuyer sur ce travail pour identifier ce qui pourra être mis en œuvre à court et moyen terme pour améliorer encore davantage la performance énergétique de nos points de vente.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN MAGASIN

Différentes mesures ont été prises par les enseignes du groupe pour réduire la consommation d'énergie de leurs magasins à l'occasion de leur rénovation ou de leur ouverture :

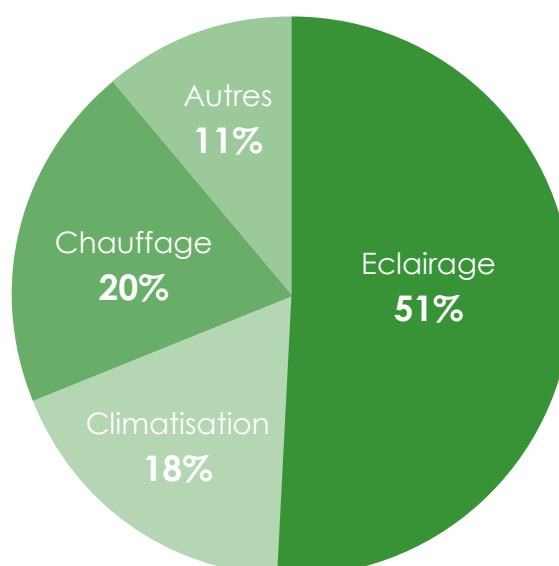
- Déployé progressivement depuis quelques années, le remplacement des ampoules traditionnelles par des LED est systématisé depuis 2015 pour l'ensemble des enseignes

- Les équipements de chauffage et de climatisation sont également remplacés par des appareils ayant de bonnes performances énergétiques

Un travail d'optimisation des plannings d'éclairage des vitrines et des enseignes lumineuses et de mise en route des équipements de chauffage et de climatisation a par ailleurs été effectué, pour qu'il coïncide mieux aux plages horaires d'ouverture des points de vente.



RÉPARTITION MOYENNE DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES EN MAGASIN



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN ENTREPÔT

La filiale logistique C-Log travaille depuis plusieurs années à réduire la consommation d'énergie de ses entrepôts.

Deux d'entre eux ont obtenu une certification qui atteste de l'efficacité énergétique au sein des bâtiments. Le site Saint Malo-La Janais (Ille-et-Vilaine) est ainsi certifié HQE Construction et THPE et celui de Longueil-Sainte Marie (Oise) HQE Production. Le nouveau site de Pleudihen-sur-Rance (Côte d'Armor) devrait, quant à lui, obtenir la certification LEED en 2016.

Les autres entrepôts ne sont pas éco-certifiés, mais pour autant, de nombreuses mesures ont été mises en place pour réduire leur impact environnemental :

- Installation de LED et recours au zonage pour optimiser l'éclairage
- Energie solaire pour l'eau chaude sanitaire
- Traitement des déperditions de chaleur au niveau des quais et changement des matériels de chauffage
- Outils de gestion informatisée des consommations pour améliorer le pilotage et favoriser la détection des dysfonctionnements éventuels.
- Sensibilisation du personnel aux bons comportements

DÉPLACEMENTS DES COLLABORATEURS

Le siège du Groupe Beaumanoir est réparti sur trois sites à Saint-Malo, situés à quelques centaines de mètres les uns des autres.

De manière à réduire les déplacements en voiture entre les sites, un projet pilote de vélos électriques a été mené au cours de l'été 2015 sur l'un d'entre eux. L'expérience n'a toutefois pas été étendue, ni pérennisée compte tenu de la faible utilisation des vélos et du retour mitigé des équipes.

En juin 2016, le Groupe a mis sur chaque site une voiture électrique (Bluecar) à disposition des collaborateurs pour leurs déplacements intra-sites et locaux. Un premier bilan de leur utilisation sera dressé en fin d'année.



EN 2015

Les 5 entrepôts du Groupe Beaumanoir basés en France et le siège de Saint-Malo ont souscrit à des contrats d'énergie verte. Dorénavant, 100% de l'électricité qu'ils consomment est d'origine renouvelable.

GREEN-IT

Les équipements bureautiques représentent un des principaux postes de consommation énergétique d'un bâtiment tertiaire. Depuis plusieurs années la Direction des Systèmes d'Information s'attache à choisir des matériels performants d'un point de vue énergétique. Par exemple, pratiquement tous les ordinateurs fixes et portables satisfont les standards EPEAT Gold ou Silver.

En 2015, la mise en veille automatique des ordinateurs a été généralisée à l'ensemble des postes de travail, ainsi que l'impression recto-verso par défaut et la mise en place d'un système d'impression sécurisée sur les copieurs pour éviter les impressions inutiles. En parallèle, une sensibilisation systématique des nouveaux collaborateurs au bon usage de leurs équipements a été instaurée à l'occasion de leur parcours d'intégration.

AMÉLIORER LA VALORISATION DE NOS DÉCHETS

Une activité telle que celle du Groupe Beaumanoir engendre la production de nombreux déchets, que ce soit en entrepôt, en magasin ou encore dans les bureaux. Le groupe a pour ambition d'améliorer la valorisation de l'ensemble de ses déchets de manière à ce qu'ils soient largement réutilisés ou recyclés, et que dans la mesure du possible ils ne finissent plus incinérés ou en décharge.

ECO-CONTRIBUTIONS

Le Groupe Beaumanoir soutient les filières de recyclage par le biais des contributions que versent chaque année plusieurs de ses sociétés aux éco-organismes Eco-TLC, pour le textile notamment, Eco-Emballages et Eco-Folio.

RECYCLAGE DES DÉCHETS EN ENTREPÔT

Les entrepôts logistiques recyclent depuis plusieurs années, cartons et palettes en bois notamment et, pour certains, feuillets et films plastique. En 2015, le recyclage de ces films a été généralisé à tous les entrepôts en France, ce qui a permis d'atteindre un taux de recyclage moyen sur l'ensemble des sites de plus de 90%.

En parallèle, des actions ont été déployées au fil du temps pour réduire les déchets de nos entrepôts, y compris celui de Shanghai (Chine), avec notamment un système de réutilisation des cartons fournisseurs en bon état, qui a permis de baisser sensiblement le nombre de cartons achetés.



TRI SÉLECTIF DANS LES BUREAUX

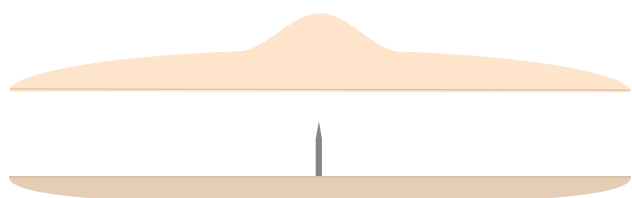
En avril 2016, une trentaine de stations de tri éco-conçues ont été installées sur les trois sites de bureaux de Saint-Malo. Ces stations permettent aux collaborateurs de trier papiers, bouteilles plastique et canettes de boisson, en plus des cartons et des échantillons de vêtements et de tissus collectés séparément, en vue de les recycler.

A Paris, un système de collecte du papier et du carton existe depuis plusieurs années dans les bureaux, mais il devra être revu dans les prochains mois pour être plus efficace.

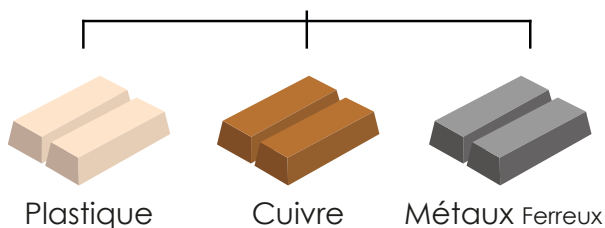


VALORISATION DE PRODUITS RETOURNÉS PAR LES MAGASINS

En 2015, le déploiement de la solution RFID sur une partie du réseau des enseignes du Groupe a eu pour conséquence directe la suppression des antivols sur les produits. Les antivols, rassemblés par les équipes magasin, puis centralisés dans un de nos entrepôts logistique de Bretagne, ont ensuite été repris par un opérateur de collecte pour être recyclés.



1,5 MILLION D'ANTIVOLS RECYCLÉS
EN 2015



25 TONNES
DE MATIÈRES VALORISÉES

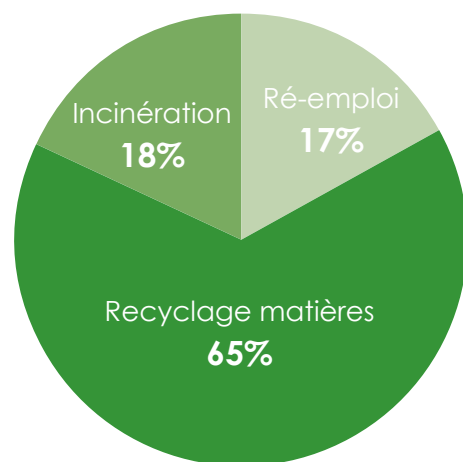
En 2016, ce sont les mannequins, les bustes et les cintres que ne souhaitent plus conserver les magasins que le Groupe s'est attelé à valoriser. La plupart étant encore en bon état, une solution permettant d'offrir une seconde vie à ces produits a été recherchée et une partie des stocks ont d'ores et déjà trouvé des repreneurs.

RECYCLAGE DES CARTOUCHES D'IMPRIMANTES

Depuis plusieurs années un programme de reprise des consommables d'impression usagés a été mis en place dans nos magasins et nos entrepôts avec une entreprise spécialisée, qui se charge de les trier et de les valoriser. Une partie des cartouches sont ainsi « renouvelées » afin de leur offrir une seconde vie, une autre est recyclée, et les déchets ultimes sont incinérés.

Ce programme a été étendu en 2015 à l'ensemble des bureaux du Groupe Beaumanoir basés en France.

VALORISATION DES CARTOUCHES D'IMPRIMANTES EN 2015



ENCOURAGER L'UTILISATION DE PRODUITS ÉCO-RESPONSABLES

De manière à créer un environnement de travail cohérent avec ses engagements, le Groupe Beaumanoir privilégie de plus en plus des produits répondant à des critères éco-responsables sur ses sites.

PRODUITS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE

Depuis plusieurs années les produits d'entretien utilisés dans nos magasins sont éco-labellisés Label Européen. En 2015, cette démarche a été étendue à l'ensemble des entrepôts logistiques et des bureaux du Groupe en France.

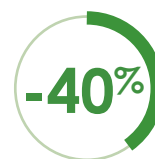
Le produit vaisselle, le savon, et le papier toilette achetés pour nos bureaux sont également depuis cette année sélectionnés en fonction de leur impact sur l'environnement (produits éco-labellisés, papier recyclé...). Des stickers apposés dans les locaux informent les collaborateurs de cette démarche.



PLUS DE 80% DES PRODUITS D'ENTRETIEN UTILISÉS SUR NOS SITES SONT ÉCO-LABELLISÉS*

GOBELETS RÉUTILISABLES

Comme toute la vaisselle jetable, les gobelets en plastique des distributeurs d'eau ou de boissons posent un vrai problème pour l'environnement. De manière à en utiliser le moins possible, les collaborateurs se sont vus remettre un gobelet réutilisable à l'occasion de la Semaine du développement durable 2015. Les distributeurs de boissons ont par ailleurs été systématiquement équipés d'un détecteur de tasse pour permettre à chacun de ne plus utiliser de gobelets jetables.

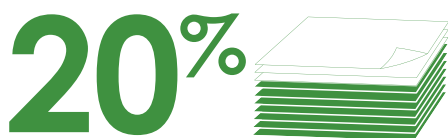


de gobelets jetables consommés pour l'eau dans nos bureaux *

En parallèle, nous avons demandé à nos fournisseurs de proposer dans les distributeurs du café issu de l'agriculture biologique.

PAPIER ÉCO-LABELLISÉ

Dans nos bureaux, il a été décidé courant 2015 de privilégier au maximum pour les impressions le papier recyclé ou à défaut, lorsque les travaux d'impression l'exigent, le papier issu de forêts gérées durablement (labellisé PEFC ou FSC). Nous espérons poursuivre et renforcer encore cette démarche en 2016.



DU PAPIER UTILISÉ DANS NOS BUREAUX EST RECYCLÉ OU ÉCO-LABELLISÉ*

AUTRES ACHATS DIVERS

Lorsque cela a été possible et de manière à réduire la consommation et le transport de bonbonnes d'eau, certaines fontaines à eau situées dans les bureaux ont été branchées sur le réseau de la ville.

Le Groupe a également décidé en 2015 d'affranchir par défaut tous les courriers de ses bureaux vers la France en Lettre Verte, ce qui permet de mieux respecter l'environnement (le courrier ne prend pas l'avion) et de faire des économies.

* Données France 2015



TERRITOIRES

Contribuer au développement économique et social des territoires où le Groupe est implanté.

Depuis sa création, le Groupe Beaumanoir s'est beaucoup investi dans le développement économique et social de sa région d'origine, la Bretagne.

Présent aujourd'hui partout en France et dans plusieurs régions du monde, le Groupe et ses marques conservent cette volonté d'aider les territoires où ils sont implantés à se développer, et de créer et renforcer les liens avec la Société, au travers notamment de projets solidaires.

DONNER

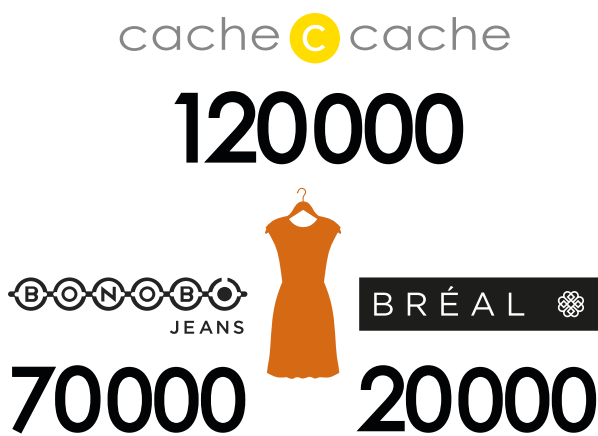
DES PRODUITS EN NATURE

Le Groupe Beaumanoir a mis en place des partenariats avec plusieurs associations caritatives pour venir en aide aux personnes démunies et favoriser l'insertion professionnelle grâce à des dons de produits textiles.

DONS DE VÊTEMENTS

Faciliter l'accès à la mode est un des fondements historiques du Groupe Beaumanoir. Aussi, a-t-il à cœur de permettre aux personnes qui n'ont pas forcément les moyens de venir dans nos boutiques, de pouvoir malgré tout s'habiller avec des vêtements tendance.

NOMBRE DE PIÈCES DONNÉES



Les enseignes du Groupe Beaumanoir remettent ainsi chaque année d'importantes quantités de vêtements et d'accessoires de mode à des associations françaises, qui se chargent de les donner ou de les vendre à prix modique dans leurs propres boutiques ou réseaux, au profit de personnes défavorisées.

Plusieurs milliers de vêtements et d'accessoires ont ainsi été donnés en 2015 au Relais, aux Restos du Cœur, au Secours Populaire, au Secours Catholique ou encore aux Enfants du Maroc.

COLLECTE DE VÊTEMENTS EN MAGASIN

Même lorsqu'ils ont déjà été portés et usés, les vêtements ou les tissus peuvent encore avoir une utilité et une valeur.

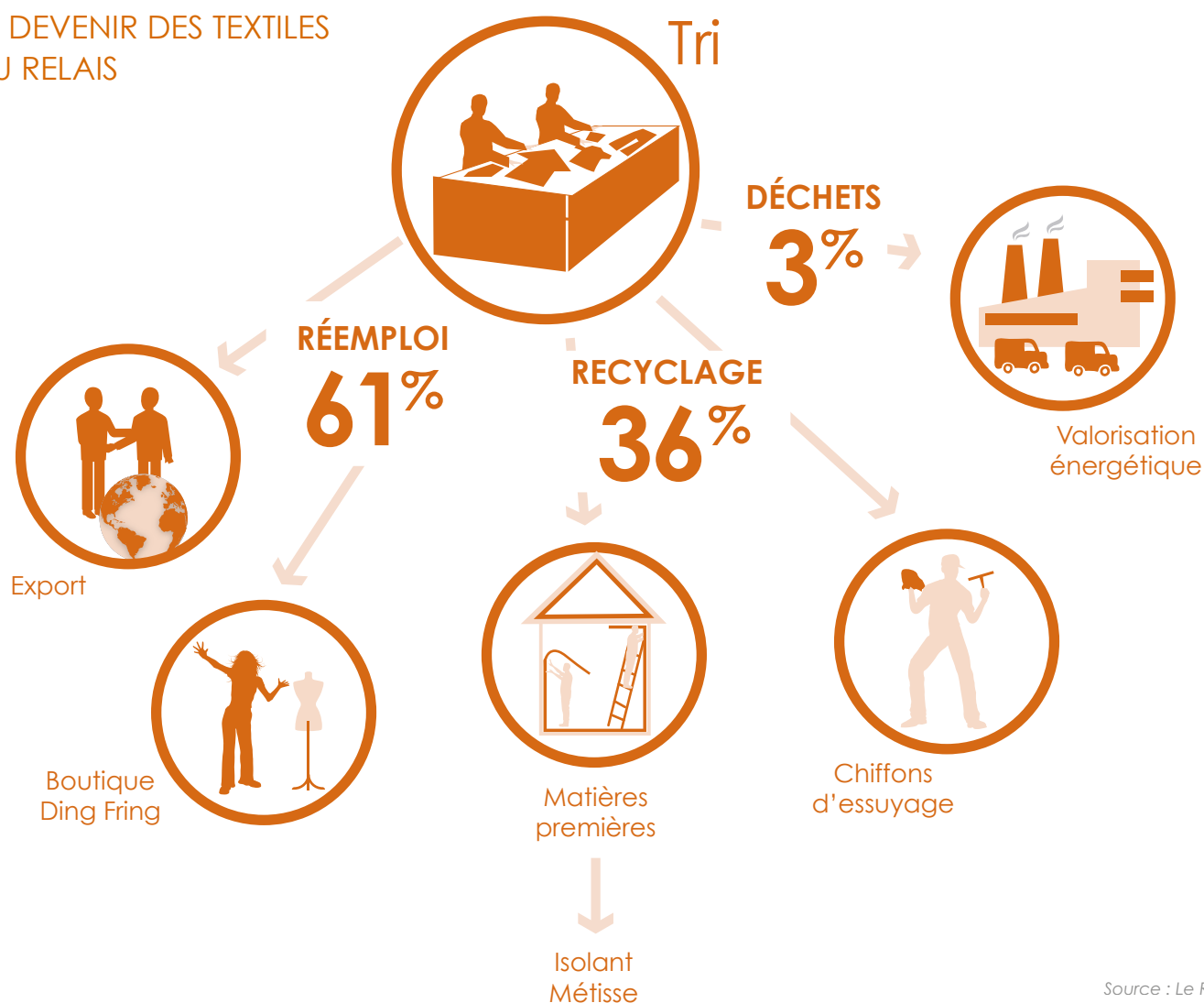
L'enseigne Bonobo a déployé depuis 2009 un système de collecte de vêtements usagés dans ses magasins en partenariat avec Le Relais, entreprise d'insertion par l'activité économique.

Une boîte de collecte est à disposition des clients dans chaque point de vente en France. Ceux-ci reçoivent en échange de leur don de vêtements un bon de réduction à valoir sur les produits de la marque. Les vêtements sont ensuite enlevés par Le Relais, pour être triés dans un de ses centres. En fonction de leur état, ils seront pour l'essentiel soit revendus à bas prix dans les boutiques Ding Fring du réseau Le Relais ou à l'étranger pour leur donner une seconde vie, soit recyclés et valorisés sous une autre forme.

38 100 BONS DE RÉDUCTION
« RECYCLAGE » UTILISÉS EN 2015
DANS LE RÉSEAU BONOBO



LE DEVENIR DES TEXTILES AU RELAIS



VALORISATION DES ÉCHANTILLONS DE TISSUS DES CENTRALES D'ACHAT

Pour chaque collection, les acheteuses du Groupe Beaumanoir reçoivent des échantillons de tissus de la part des fournisseurs. Une fois leur sélection accomplie, ces coupons n'ont plus d'utilité pour les équipes.

Début 2016, un partenariat a été mis en place avec l'Institut Médico-Educatif (IME) de Tréleau, situé dans le Morbihan, qui propose à des jeunes déficients mentaux un atelier de couture.

Une partie des échantillons de tissus est dorénavant donnée à l'IME. Ils sont ensuite utilisés par les jeunes, qui peuvent laisser libre court à leur créativité sans avoir peur de gâcher du tissu, pour confectionner des sacs, tabliers, et autres petits objets, et les offrir à leurs proches.



S'ENGAGER

AUPRÈS D'ASSOCIATIONS PARTENAIRES

Deux marques du Groupe Beaumanoir soutiennent des initiatives portées par des associations caritatives et visant à venir en aide aux personnes démunies, à promouvoir la création d'entreprise et l'accès à l'emploi, ou encore à préserver l'environnement.

LA BONOBO JEANS FOUNDATION

Au travers de sa fondation d'entreprise, l'enseigne Bonobo a apporté son soutien en 2015 à :

- AWELY et à son projet de Nkala en République Démocratique du Congo, qui vise à favoriser la conservation des bonobos auprès des populations locales et à améliorer le régime alimentaire des villageois grâce à la formation au maraîchage
- L'ADIE pour accompagner 25 nouveaux micro-entrepreneurs impliqués dans le développement durable et soutenir le concours « Il n'y a pas d'âge pour créer sa boîte »
- BABYLOAN en finançant plus de 90 nouveaux projets de micro-entreprises, grâce à la réallocation des fonds versés les années précédentes.



Association pionnière du micro-crédit, qui aide les personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire à créer leur entreprise en France.



Mène des actions en Afrique et en Asie pour la protection des animaux sauvages menacés, dont les grands singes bonobos, et pour le développement des communautés locales.



Jardins semenciers de Nkala © Awely, des animaux et des hommes

BABYLOAN

Entreprise sociale spécialisée dans le prêt solidaire, qui soutient des micro-entrepreneurs dans une quinzaine de pays et les aide à créer leur propre activité de subsistance.

LES AUTRES ACTIONS DE SOLIDARITÉ DE BONOBO

En 2015, Bonobo a proposé une nouvelle fois à ses clients une belle boîte cadeau à l'occasion des fêtes de Noël. Le produit de la vente a été reversé à l'association des Restos du Cœur et a permis de financer plus de 55 000 repas pour les personnes démunies.



Bonobo a testé début 2016 la solution L'Arrondi en caisse de Microdon dans ses magasins pour engager ses clients dans sa démarche de responsabilité sociétale et leur offrir la possibilité de faire un petit geste

de générosité. Au moment de régler leurs achats, ils ont ainsi la possibilité d'arrondir leur ticket à l'euro supérieur et de faire un micro don au profit d'une association partenaire. Devant le très bon accueil des clients et des équipes en magasin, Bonobo a décidé de déployer courant 2016 la solution dans l'ensemble des magasins du réseau, monostores et multistores.

Les fonds collectés sont intégralement reversés à Planète Urgence, afin de soutenir son projet de reforestation et de développement de l'aquaculture durable en Indonésie.

BRÉAL ET JOSÉPHINE POUR LA BEAUTÉ DES FEMMES

En 2015, Bréal a une nouvelle fois apporté son soutien à l'association Joséphine pour la beauté de femmes, au travers de ventes flashes sur le site internet de la marque et de la vente de boîtes cadeaux pour les fêtes de Noël, dont les bénéfices lui ont été reversés.



Aide et apporte une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique ».



Aide à la
protection de

l'environnement et au développement
des communautés locales du Sud.



Rend la beauté accessible
et redonne l'estime de
soi aux femmes les plus
démunies au travers de salons de
beauté solidaires.



SOUTENIR

LA RECHERCHE DANS LE GRAND OUEST

BRETAGNE
ATLANTIQUE AMBITION



Bretagne Atlantique Ambition

Fin 2014, quatre entreprises, dont le Groupe Beaumanoir et le Groupe Samsic, se sont associées pour créer le fonds de dotation Bretagne Atlantique Ambition (BAA). Ce fonds encourage le mécénat au service de la recherche et de l'innovation dans l'ouest de la France. Il est destiné à soutenir des projets, tout particulièrement dans le domaine médical et a pour ambition de contribuer au rayonnement de la Bretagne et du grand Ouest à l'international.

Plusieurs nouveaux mécènes ont rejoint le projet en 2015 et début 2016, qui compte dorénavant une vingtaine de membres. En juin, le fonds de dotation disposait d'un budget de 2 millions d'euros.

Le fonds apporte notamment son soutien aux chercheurs de l'Institut des Neurosciences Cliniques de Rennes (INCR), spécialisé dans les maladies neurodégénératives (Alzheimer, sclérose en plaques et Parkinson). Leurs derniers travaux portent sur un modèle de prédiction d'effets thérapeutiques et une plateforme logicielle d'aide à la décision, notamment par la 3D, pour les neurochirurgiens. Utilisées à Rennes, ces solutions se diffusent actuellement à La Salpêtrière à Paris et en Norvège.



G R O U P E BEAUMANOIR



La Moinerie - 10, impasse du Grand Jardin
CS 11887 / 35418 Saint-Malo Cédex

Tél : +33 (0)2 99 19 98 98

<http://www.groupe-beaumanoir.com>

Contact : sd.contact@groupe-beaumanoir.com

